

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 42 \(6\)Item](#)[Marie Moret à Veuve Ethiou Pérou et fils, 10 janvier 1889](#)

## Marie Moret à Veuve Ethiou Pérou et fils, 10 janvier 1889

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[10 janvier 1889](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Éthiou-Pérou \(Paris\)](#)

Lieu de destination2-4, rue de Damiette, Paris

### Description

RésuméEnvoie par colis postal recommandé la première partie du volume du manuscrit de son mari. L'ouvrage sera en cinq parties. Envoie également la feuille de titre en précisant qu'il manque le nouvel en-tête de la maison d'édition. Sur la disposition du portrait de Godin, des titres, des chapitres. Signale des modifications à apporter. Demande l'envoi des épreuves en plusieurs exemplaires. Souhaite se fixer sur le nombre d'exemplaires à tirer. Sur le papier choisi, les caractères et la couverture.

### Mots-clés

#### [Édition](#)

Personnes citées

- [Boussod, Valadon et Cie](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Guillaumin et Cie](#)

Œuvres citées

- [Godin \(Jean-Baptiste André\), \*La République du travail et la réforme parlementaire\*. \[Publié par Mme Marie Moret, Vve Godin.\], Paris, Guillaumin, 1889.](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), \*Le gouvernement : ce qu'il a été, ce qu'il doit être, et le vrai socialisme en action\*, Paris, Guillaumin, A. Ghio, 1883.](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 42 (6)

Collation4 p. (487r, 488r, 489r, 490v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Guise Familistère 10 janvier 1887  
1889

Madame Veuve Ethieu Pérou et fils,

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre du 3 décembre dernier, vous accusant réception de la vôtre du 27 Novembre, à laquelle je viens, enfin, donner suite.

Je vous envoie, par ce même courrier, en colis postal recommandé, la première partie du volume posthume de mon mari, soit 196 pages (16 chapitres et la Préface et l'avis aux lecteurs).

Le reste va suivre sans retard.

L'ouvrage comprendra cinq parties. Il occupera environ 3/4 feuilles de 16 pages, ayant à peu près la même matière que le volume "Le Gouvernement".

Avec la première partie du manuscrit, je vous envoie la feuille de titre; mais, comme vous le verrez, j'ai mis en note que j'attends le nouvel en-tête de la maison Guillaumin. Je lui ai écrit hier.

Dans le volume "Le Gouvernement" le portrait de mon mari vient entre le titre et le faux-titre. Nous le placerons



de même, comme il <sup>est</sup> déjà convenu entre nous. Seulement, j'ai à vous faire observer que la nomenclature des ouvrages de mon mari qui n'a occupé dans "Le Gouvernement" que le verso du faux titre, occupera cette fois deux pages au moins.

Je pense donc, sauf meilleure indication de votre part, que nous devons ajouter un feuillet entre le faux titre et le portrait; ce qui nous donnera, avec le verso du faux titre, trois pages pour cette nomenclature?

Quant au recto du faux titre, il ne portera naturellement que le titre de l'ouvrage:

La République du travail  
et  
la Réforme parlementaire.

— Pour l'établissement général du volume, mise en relief des titres de chapitres, des sections de chapitres, etc... etc... je compte sur votre promesse des meilleurs soins.

— Peu de chapitres ont des sections. Néanmoins, le chapitre 24<sup>ème</sup> page 167 en comporte; et il est important qu'elles ressortent bien. Je vous prie donc de l'examiner pour ordonner le travail. J'attire également, à titre d'exemple,



notre attention sur les pages 7 et 142. Page 7, il y a des lignes que j'ai soulignées de deux traits parce que je désire qu'elles ressortent plus qu'en simples italiques. Et page 142, j'ai souligné d'un seul trait celles qu'il suffit de mettre en italiques et de deux traits également celles qui doivent ressortir davantage.

Je vous serai obligée de m'envoyer en double exemplaire toutes les épreuves comme vous le faites pour le volume "Le Gouvernement"; et de m'envoyer en triple exemplaire l'épreuve seulement des 16 premières pages qui comprennent la Préface, parce que j'ai besoin d'en causer avec la maison Guillaumin pour arrêter définitivement le chiffre du tirage.

Une fois ce chiffre fixé, je demanderai à la maison Boussod, Valadon et Co, le nombre voulu d'exemplaires du portrait de M. Godin, exemplaires que cette maison vous livrera directement. Voyez si vous avez quelque observation à me faire à ce sujet ?

Me conformant à votre conseil, j'accepte le papier carré 10 Kilog. non collé, dont vous m'avez envoyé deux échantillons. Je vous en retourne un, ci-joint, signé pour acceptation du papier et du caractère complètement neuf, selon les indications de votre lettre du 27 Novembre.

À propos de ce caractère j'ai une obser-



vation à nous faire. Dans votre susdite lettre vous marquez que ce caractère comprend 30 lettres à la ligne et 30 lignes à la page, plus le titre courant. Ce dernier point est exact, mais quant aux lettres, ce caractère en compte 64 ou 65 à la ligne, non 30. Vérifiez. Du reste cela suffit ainsi; et c'est cette justification et ce caractère que j'accepte. Veuillez donc me dire si nous sommes d'accord sur ce point?

— Pour la couverture, je choisis le papier dont je vous retourne ci-joint également un échantillon signé de moi. J'arrêterai le texte de cette couverture aussitôt que possible.

— Le manuscrit ayant été revu avec soin, je ne pense pas qu'il y ait de ces corrections que vous appelez "changements d'auteur". Néanmoins s'il s'en présente, veuillez me dire comment vous les réglez?

— Comme précédemment, je compte que vous m'enverrez les premières épreuves en placards, et je vous serai très-obligée. ~~Messieurs~~, Madame, d'activer le plus possible ce travail.

Veuillez m'accuser réception du manuscrit et agréer je vous prie, Madame, mes civilités parfaites

Marie Godin